



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les parents réaffirment leur confiance envers les commissions scolaires

Rimouski, le 11 septembre 2007 – La Fédération des commissions scolaires du Québec rendait publics, récemment, les résultats d'un sondage effectué par la firme *Léger Marketing* et portant sur le taux de satisfaction des parents à l'égard des services rendus par les commissions scolaires.

Le sondage nous apprend que 7 parents sur 10 sont satisfaits des services rendus par les commissions scolaires du Québec et les écoles du réseau public. Une proportion aussi élevée de parents appuie le maintien des commissions scolaires.

De plus, les parents interrogés jugent que les commissions scolaires sont plus efficaces (80%) que les gouvernements provincial (72%) et fédéral (74%). « *Dans ce contexte, comment certains élus provinciaux peuvent-ils affirmer, sans argument concret, que l'abolition des commissions scolaires favoriserait une plus grande efficacité?* », s'interroge le président de la Fédération des commissions scolaires, M. André Caron.

La Fédération estime que la majorité des parents comprend l'importance de la mission dévolue aux commissions scolaires : favoriser la réussite des élèves, assurer l'accessibilité à des services éducatifs de qualité, soutenir et accompagner les établissements dans la réalisation de leur mission et contribuer au développement des régions et des communautés.

Par ailleurs, toujours selon le sondage, 60% des parents sont satisfaits de la formule électorale actuelle pour les commissions scolaires. Dans cette optique, le président de la Fédération rappelle que les prochaines élections scolaires se dérouleront le 4 novembre 2007 et que « *voter, c'est utiliser son droit fondamental d'influencer le développement du réseau des écoles publiques.* »

L'écho d'un sondage local

En août 2005, la Commission scolaire des Phares dévoilait les résultats d'une étude visant à mesurer le degré de satisfaction de la population à l'égard des services qu'elle dispense aux élèves. Les résultats de cette étude réalisée par *Léger Marketing* démontraient alors que 94% des parents d'élèves qui fréquentent les écoles de la Commission scolaire des Phares considèrent que leur enfant est heureux à l'école.

Les résultats de cette étude confirmaient aussi que sur l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Phares, le degré de satisfaction des parents était supérieur ou égal à celui mesuré dans les autres commissions scolaires comparables.

Rappelons quelques faits saillants de ce sondage :

- 98% des parents et des autres résidants de la région ont une perception positive des écoles primaires de la Commission scolaire des Phares.
- Au secondaire, 96% des parents de la Commission scolaire des Phares expriment la même satisfaction.
- 81% des parents de la Commission scolaire des Phares se disent bien informés sur les projets éducatifs des écoles.
- À la Commission scolaire des Phares, 74% des parents expriment leur satisfaction à l'égard du niveau d'information touchant la performance des élèves. Cette proportion est de 53% dans les autres commissions scolaires comparables.
- 77% des parents ont exprimé leur satisfaction au regard de l'encadrement offert dans les écoles de la Commission scolaire des Phares.
- 92% des parents expriment leur satisfaction à l'endroit du transport scolaire.

Les données recueillies auprès des parents, tant au plan local que provincial, indiquent donc que les commissions scolaires répondent aux attentes d'une bonne majorité d'entre eux. Même s'il y a toujours place à des améliorations, ces sondages démontrent que l'importance du rôle que jouent les commissions scolaires en éducation est connue et reconnue par la population.